Informations de base

2002/0236(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Moldova: aide financière supplémentaire **Subject** 6.30.02 Assistance et coopération financière et technique **Zone géographique** Moldavie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ITRE Industrie, commerce extérieur, recherche, énergie	WESTENDORP Y CABEZA Carlos (PSE)	26/11/2002

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
AFET Affaires étrangères, droits de l'homme, sécurité commune, défense	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
BUDG Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	12/11/2002

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Justice et affaires intérieures(JAI)	2477	2002-12-19

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Affaires économiques et financières	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
02/10/2002	Publication de la proposition législative	COM(2002)0538	Résumé

21/10/2002	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
26/11/2002	Vote en commission		Résumé
26/11/2002	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A5-0411/2002	
05/12/2002	Décision du Parlement	T5-0576/2002	Résumé
19/12/2002	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
19/12/2002	Fin de la procédure au Parlement		
28/12/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2002/0236(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 308 Règlement du Parlement EP 52-p1
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ITRE/5/16805

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A5-0411/2002	26/11/2002	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T5-0576/2002 JO C 027 30.01.2004, p. 0023-0092 E	05/12/2002	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2002)0538 JO C 020 28.01.2003, p. 0364 E	02/10/2002	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Décision 2002/1006
JO L 351 28.12.2002, p. 0076-0077 Résumé

Moldova: aide financière supplémentaire

2002/0236(CNS) - 02/10/2002 - Document de base législatif

OBJECTIF : accorder un don à la Moldavie d'un montant de 15 mios EUR. CONTENU : La Commission propose d'annuler la décision 2000/452/CE du Conseil portant attribution d'une aide macrofinancière à la Moldavie sous la forme d'un prêt d'un montant de 15 mios EUR et de la remplacer par un don d'un montant équivalent. Ce don contribuerait à assurer la viabilité de la balance des paiements de ce pays et à renforcer ses réserves en devises. Le montant prévu correspond aux besoins résiduels de financement de la Moldavie, compte tenu également de la sortie de capitaux que représente le règlement des arriérés de ce pays envers la Communauté (46 mios EUR entre 2002 et 2006). Il aidera à renforcer les réserves officielles du pays et viendra épauler les efforts de réforme des autorités. Il contribuera également, avec l'assistance des institutions financières internationales et d'autres bilatéraux, à couvrir de manière adéquate les besoins de financement extérieur du pays. La Commission serait chargée de gérer l'aide en concertation avec le Comité économique et financier et d'une manière compatible avec tout accord conclu avec le FMI et la Moldavie. L'aide envisagée serait décaissée en au moins deux tranches entre 2002 et 2004. La Commission adresserait enfin au moins une fois par an au Parlement européen et au Conseil un rapport comportant une évaluation de la mise en oeuvre de cette proposition de décision.

Moldova: aide financière supplémentaire

2002/0236(CNS) - 05/12/2002 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Carlos WESTENDORP Y CABEZA (PSE, E) sur l'attribution d'une aide financière supplémentaire à la Moldavie, le Parlement européen a approuvé telle quelle la proposition de la Commission.

Moldova: aide financière supplémentaire

2002/0236(CNS) - 19/12/2002 - Acte final

OBJECTIF : accorder un don à la Moldavie d'un montant de 15 mios EUR. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : Décision 2002/1006/CE du Conseil portant attribution d'une aide financière supplémentaire à la Moldavie. CONTENU : La présente décision entend annuler la décision 2000/452/CE du Conseil portant attribution d'une aide macrofinancière à la Moldavie sous la forme d'un prêt d'un montant de 15 mios EUR et la remplacer par un don pur et simple du même montant. Ce don contribuera à assurer la viabilité de la balance des paiements de ce pays et à renforcer ses réserves en devises. Il aidera à renforcer les réserves officielles du pays et viendra épauler les efforts de réforme des autorités. Il contribuera également, avec l'assistance des institutions financières internationales et d'autres acteurs bilatéraux, à couvrir de manière adéquate les besoins en financement extérieur du pays. La Commission est chargée de gérer l'aide en concertation avec le Comité économique et financier et d'une manière compatible avec tout accord conclu avec le FMI et la Moldavie. L'aide envisagée sera décaissée en au moins deux tranches. La Commission adressera enfin au moins une fois par an au Parlement européen et au Conseil un rapport comportant une évaluation de la mise en oeuvre de cette décision. ENTRÉE EN VIGUEUR : 28.12.2002. La décision abroge la décision 2000/452/CE du Conseil et expire le 28.12.2005.